

Entretien avec André Perrin

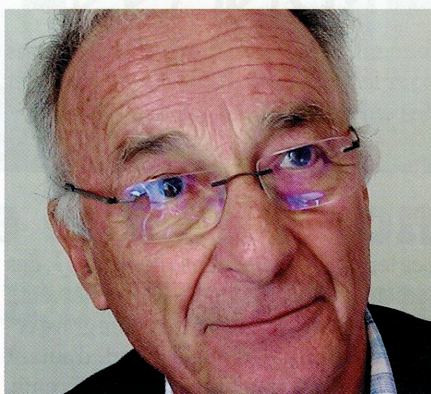
À l'école du lynchage médiatique

Propos recueillis par David L'Épée

Dans son récent livre *Scènes de la vie intellectuelle en France*, André Perrin, qui a longtemps enseigné la philosophie, montre, à travers neuf controverses choisies dans l'actualité de ces dernières années, comment les intellectuels sont passés de la dispute académique au lynchage médiatique. Opposant, à la mauvaise foi des polémistes, la rigueur de la démarche philosophique, il distribue les mauvais points et tire l'oreille des cancre.

ÉLÉMENTS : Dans la préface qu'il a écrite pour votre livre, Jean-Claude Michéa vous présente comme un « libéral à l'ancienne », dans la ligne d'un Voltaire ou d'un John Stuart Mill. Pourriez-vous nous préciser comment vous vous situez à cet égard et qu'est-ce qui a pu vous valoir la sympathie d'un auteur pourtant connu pour ses opinions radicalement anti-libérales ?

ANDRÉ PERRIN. Lorsque, il y a dix ans, Jean-Claude Michéa m'a envoyé *L'Empire du moindre mal* qu'il venait de publier, je lui ai répondu que je prenais ce livre comme m'étant personnellement destiné car, si je pouvais encore me définir comme libéral, c'était précisément pour la raison que son titre indiquait : parce que le libéralisme reste à mes yeux, de même que la démocratie, selon la fameuse formule de Churchill, le pire des systèmes à l'exception de tous les autres. J'assume donc volontiers la dénomination de « libéral à l'ancienne ». Elle signifie que mon libéralisme est dans la lignée de celui des pères fondateurs, que je ne suis ni un « ultra-libéral », ni un libéral enthousiaste ou béat, mais plutôt un libéral « faute de mieux ». Paradoxalement, c'est précisément dans la mesure où la critique que Michéa fait du libéralisme est radicale que je la partage en profondeur. Quand on a consacré sa vie à l'enseignement, on ne peut pas ne pas voir comment la logique libérale – l'axiomatique de l'intérêt, l'utilitarisme, le consumérisme, l'interdiction d'interdire, l'ouverture à tous les vents de la société civile – est destructrice de l'École. Quand on a le souci de la culture et de l'éducation populaire, on ne peut pas ne pas voir comment la logique de la concurrence conduit, par audimat interposé, à la production et à la diffusion de spectacles vulgaires qui décervellent, abêtissent et avilissent. Quand on aime aller à la rencontre des autres hommes et de la nature, on ne peut pas ne



André Perrin

pas voir comment la logique marchande dégrade l'environnement naturel autant qu'elle distend les liens sociaux et détériore la civilité ordinaire. Je partage donc très largement les analyses de Michéa, même si je n'en tire pas toutes les conséquences qu'il en tire. Lorsqu'il montre que le dogme libéral de la neutralité axiologique de l'État, en interdisant de trancher entre les multiples revendications de l'individualisme démocratique qui entrent en conflit, conduit à abandonner la solution de ces conflits à l'arbitraire des rapports de force, je ne peux que le suivre, même si j'ai du mal à voir comment on pourrait éviter à la fois l'écueil de la neutralité et celui de la morale ou de la philosophie officielle. C'est d'autant plus important que l'une des thèses cardinales de Michéa est l'unité du libéralisme : libéralisme économique, libéralisme politique et libéralisme culturel sont inséparables. Si cette thèse est juste, et je crois qu'elle l'est, comment pourrait-on renoncer au libéralisme économique et au libéralisme culturel tout en conservant le libéralisme politique ?

ÉLÉMENTS : Vous examinez le débat d'idées dans l'espace public contemporain avec les yeux du professeur de philosophie

que vous étiez. Qu'est-ce qui, conférant de la valeur à la controverse philosophique, manque aux polémiques actuelles ?

ANDRÉ PERRIN. Il manque aux polémiques qui font l'objet de mon livre d'être de nature philosophique. Il faut s'entendre sur le concept de polémique. En un sens, la philosophie, considérée dans son histoire, est polémique. Dans le *Sophiste*, Platon procède au « parricide » de Parménide ; et dans le *Phédon*, il polémique contre Anaxagore. Aristote polémique contre Platon, Thomas d'Aquin contre Averroès, Descartes contre les Scolastiques, Leibniz contre Descartes, Hegel contre Kant. La philosophie est polémique parce que la pensée se pose en s'opposant, elle se constitue en se confrontant à son autre. Mais cette confrontation oppose des idées et non pas des personnes. Dans une discussion philosophique, on s'efforce de constituer un objet de pensée qu'on examine en lui-même et pour lui-même : il s'agit de savoir si une thèse est vraie ou fausse, abstraction faite de la personne qui la soutient. Or, dans les controverses que j'examine, c'est exactement le contraire qui se passe : la question de savoir si une thèse est vraie ou fausse est délaissée au profit de celle de savoir quelles sont les motivations – basses, forcément basses – de celui qui l'avance ou quelles sont les conséquences – néfastes, forcément néfastes – qui résulteront de son énonciation. Dès lors, l'interlocuteur n'est plus un intellectuel avec qui l'on dialogue pour progresser ensemble vers la vérité, mais un adversaire qu'il s'agit de combattre, voire un ennemi qu'il importe d'abattre. Le débat intellectuel s'est alors aliéné en s'alignant sur la norme du combat politique.

ÉLÉMENTS : Dans le débat public, les sophistes ont remplacé les philosophes, et le discours éristique, agonistique (parler

pour vaincre), semble avoir remplacé le discours dialectique (parler pour convaincre). Quelles sont les causes de cette montée de l'agressivité ?

ANDRÉ PERRIN. Un élément de réponse me semble se trouver dans le changement du statut des intellectuels dans le champ du pouvoir. Déjà en 1984, Jean-Claude Milner évoquait dans *De l'École* la misère des intellectuels à l'époque de leur indifférenciation : le prestige du savant s'est émoussé tandis que s'accroissait démesurément le pouvoir médiatique du journaliste. Dans *La vie intellectuelle en France*, récemment paru, Christophe Charle et Laurent Jeanpierre observent que pour acquérir ou conserver influence et visibilité, les intellectuels sont amenés à se soumettre à des filtres et à des critères étrangers à leurs propres manières d'évaluer. Ils sont aussi amenés à se soumettre aux normes médiatiques et à en adopter les codes. Or, ceux-ci, subordonnés qu'ils sont à la production du spectaculaire, favorisent l'émotion au détriment de la raison et la controverse brutale aux dépens de la discussion sereine.

ÉLÉMENTS : Vous parlez d'une éthique de la lecture de l'autre (l'adversaire par exemple), devenue très rare parmi ceux qui attaquent un auteur. Vous prêchez aussi pour le « principe de charité », précepte anthropologique postulant chez l'autre un comportement et un discours *a priori* rationnels. A-t-on tendance, dans le débat public, à partir au contraire du principe que les gens qu'on contredit (ou qui nous contredisent) n'ont pas toute leur raison ?

ANDRÉ PERRIN. Le « principe de charité » a en effet été d'abord un précepte méthodologique, formulé par Willard Van Orman Quine, que l'on a opposé à l'ethnologie dualiste du premier Lévy-Bruhl qui distinguait la mentalité primitive de la nôtre en la qualifiant de « prélogique » : l'esprit des hommes des sociétés sans écriture n'obéirait pas à toutes les lois de notre logique. Ce précepte invitait au contraire à postuler par principe la rationalité de discours ou de comportements qui, de prime abord, nous paraissent irrationnels. Que signifie-t-il dans le débat intellectuel contemporain ? Le débat intellectuel consiste à rechercher ensemble la vérité sous l'autoconception de charité, prenant acte de cette égalité, consiste à présupposer que l'autre puisse avoir raison, qu'il puisse apercevoir ce qui nous reste caché. Or, ce qui bafoue le principe de charité, c'est une philosophie du soupçon qui présuppose à l'inverse que l'autre ne

peut être mû que par de vils mobiles, intérêts égoïstes ou passions tristes, qui le poussent à poursuivre des objectifs inavouables. Dès lors, ses thèses n'ont pas à être examinées du point de vue de leur possible vérité, mais rejetées en raison du mal qui est à leur origine, et aussi, en aval, du mal qu'elles sont censées produire. Quant à la lecture que je préconise, elle est celle qui gouverne l'explication de texte en philosophie : expliquer un texte, c'est le lire selon son ordre propre et son intention, c'est donc le lire en se mettant à la place de son auteur, en acceptant en quelque sorte d'être *lui* aussi longtemps qu'on le lit. Lorsque j'explique un texte de Thomas d'Aquin ou de Marx, j'essaie d'être Marx ou Thomas d'Aquin expliquant son propre texte. C'est seulement après avoir réellement réussi à le comprendre de l'intérieur, selon l'ordre de ses raisons, qu'on peut entreprendre de le contester.

L'INTERLOCUTEUR N'EST PLUS UN INTELLECTUEL AVEC QUI L'ON DIALOGUE, MAIS UN ADVERSAIRE À COMBATTRE, VOIRE UN ENNEMI À ABATTRE. LE DÉBAT INTELLECTUEL S'ALIGNE ALORS SUR LA NORME DU COMBAT POLITIQUE.

ÉLÉMENTS : Pour parler des signataires des diverses pétitions visant à censurer ou boycotter tel ou tel intellectuel, vous avez une très belle expression, qui n'aurait sans doute pas déplu à Philippe Muray : « la race des signeurs ». Comment expliquer cette épidémie de pétitionnisme ?

ANDRÉ PERRIN. Cette expression aurait d'autant moins déplu à Philippe Muray que je crois bien la lui avoir empruntée ! S'agissant de ces pétitions, l'important est moins leur quantité (l'épidémie) que leur qualité. Depuis la fin du XIX^e siècle, les intellectuels ont toujours signé des pétitions. Elles avaient originellement pour objet de défendre des militants, l'anarchiste Jean Grave ou l'antimilitariste Lucien Descaves par exemple, contre les poursuites judiciaires dont ils faisaient l'objet. Il s'agissait donc de défendre la liberté d'expression. Avec le capitaine Dreyfus, en 1898, il s'agissait de dé-

fendre un innocent. Avec Sacco et Vanzetti ou les époux Rosenberg plus tard, il s'agissait de défendre, sinon des innocents, du moins des personnes de l'innocence desquelles on était persuadé, à tort ou à raison. Ces pétitions visaient même parfois à défendre des coupables pour lesquels on demandait l'indulgence : ainsi la pétition que François Mauriac fit circuler en janvier 1945 pour tenter, vainement, de sauver la tête de Robert Brasillach. Or, depuis une quinzaine d'années fleurissent des pétitions qui, loin de viser à défendre la liberté d'expression, cherchent au contraire à la museler. Ainsi en 2000 une pétition signée, entre autres, par Derrida et Sollers faisait des propos de Renaud Camus « des opinions criminelles qui n'ont comme telles pas droit à l'expression ». En 2005 une pétition signée, entre autres, par Didier Eribon et Mgr Gaillot est adressée au directeur de France Culture pour dire qu'Alain Finkielkraut a perdu « le droit de produire une émission sur une chaîne de service public ». En 2008, une pétition adressée au directeur de l'ENS-LSH de Lyon réclame une « enquête approfondie » sur l'historien Sylvain Gouguenheim. Un peu plus tard le sociologue Michel Wievorka publie dans *Télérama* une tribune demandant qu'Éric Zemmour soit interdit sur les plateaux de la télévision et une pétition circule qui est intitulée : « Employeurs d'Éric Zemmour, prenez vos responsabilités ». En 2012 une tribune d'Annie Ernaux, contresignée par 118 autres intellectuels, demande – et obtient – que Richard Millet soit chassé du comité de lecture de Gallimard. L'historien Christophe Charle, à qui j'étais confronté dans l'émission *Répliques* sur France Culture, m'a opposé que cela n'était pas si nouveau que je le croyais en m'en donnant pour preuve les règlements de compte qui ont eu lieu après la Libération au moment de l'Épuration. Mais c'était apporter de l'eau à mon moulin ! Que l'on puisse en temps de paix et avec des intellectuels qui se bornent à exprimer des opinions, aussi contestables qu'elles soient, se comporter comme on se comporte dans une période de guerre civile avec des gens qui sont accusés, à tort ou à raison, d'avoir collaboré avec l'ennemi et de lui avoir livré des Juifs ou des résistants, c'est cela qui est effrayant ! Alors comment expliquer cette épidémie ? Je ne vois pas d'autre explication que la peur du débat. Quand on n'a pas le courage d'affronter un adversaire loyalement, quand on n'a pas les moyens de répondre avec des argu-

Du triolisme intellectuel au terrorisme intellectuel. Les trois vedettes Édouard Louis, Didier Eribon et Geoffroy de Lagasnerie – foucaaldiens de stricte observance et bourdieusiens orthodoxes – passent plus de temps à faire des selfies pour twitter des nunucheries qu'à débattre. Pourquoi débattre d'ailleurs quand abattre suffit !

ments à ses arguments, d'opposer une parole à sa parole, il reste à le priver de parole.

ÉLÉMENTS : L'éthique du dialogue que vous défendez invite à une certaine liberté de débattre de tout avec tout le monde, ce dont nous nous réjouissons. Pourquoi, dans ce cas, conseillez-vous aux intellectuels de refuser de répondre à certaines interviews ou de participer à certains débats télévisés ?

ANDRÉ PERRIN. Il n'y a aucune contradiction : dans un cas comme dans l'autre, c'est le refus du débat que je condamne, mais dans un cas ce refus est assumé, dans l'autre il est dissimulé. Le refus assumé, c'est par exemple celui de MM. Geoffroy de Lagasnerie et Édouard Louis qui appellent à boycotter les rencontres de Blois pour protester contre l'invitation qui a été faite à Marcel Gauchet d'y prononcer la conférence inaugurale : y aller, disent-ils, « ce serait comme si nous nous inscrivions dans le même monde que ce militant de la réaction ». On ne discute pas avec des manants qui ne sont pas du même monde que nous ! Dans une tribune publiée dans *Le Monde*, les mêmes proclament leur refus de discuter de certains thèmes et de considérer comme des interlocuteurs valables les intellectuels qui, étant de droite, ne sont pas de vrais intellectuels. Discuter, oui, mais seulement entre soi, pas avec ces autres qui sont si irréductiblement autres qu'on ne peut pas communiquer avec eux, toute communication supposant un minimum de communauté... Je pense tout à l'inverse qu'il n'y a de débat que si l'on accepte de se confronter intellectuellement à ceux qui ne pensent pas comme nous et qu'en conséquence il ne faut jamais refuser le débat pour des raisons idéologiques. C'est pour de tout autres raisons que je n'accepterais pas de participer à certains débats télévisés. C'est que ceux-ci sont conçus selon des codes médiatiques qui, privilégiant le spectaculaire par souci d'augmenter l'audience, en font des foires d'empoigne où le combat se substitue au débat et où aucune chance n'est laissée à une discussion raisonnée.

ÉLÉMENTS : Orwell écrivait : « Le sentiment que le concept même de vérité objective

est en passe de disparaître du monde m'effraie bien plus que les bombes. » Comme lui (et contrairement aux penseurs post-modernes), vous accordez une place fondamentale à cette notion de vérité objective. En quoi est-elle mise à mal aujourd'hui ?

ANDRÉ PERRIN. Elle est mise à mal, d'abord, de la façon que j'ai indiquée plus haut : lorsqu'à la question de savoir si une proposition est vraie ou fausse, on substitue celle des mobiles qui ont poussé celui qui l'avance à l'avancer. Cependant notre modernité la met à mal de bien d'autres manières. Son subjectivisme la conduit aussi bien à confondre sincérité et vérité qu'à mettre sur le même plan ce qui est objectivement constatable et ce

COMMENT EXPLIQUER CETTE ÉPIDÉMIE DE PÉTITIONNITE ? JE NE VOIS PAS D'AUTRE EXPLICATION QUE LA PEUR DU DÉBAT. QUAND ON N'A PAS LES MOYENS D'OPPOSER UNE PAROLE À LA PAROLE DE L'ADVERSAIRE, IL RESTE À LE PRIVER DE PAROLE.

qui est perçu ou ressenti. La confiance dans la science a aussi été ébranlée. Le relativisme cognitif s'est développé sous l'influence de penseurs comme Thomas Kuhn et a débouché sur un constructivisme qui va parfois jusqu'à refuser toute objectivité aux constructions scientifiques. Et on a tant répété après Nietzsche qu'il n'y a pas de faits, mais seulement des interprétations qu'il ne faut pas s'étonner de voir surgir aujourd'hui la doctrine trumpienne des « faits alternatifs »...

ÉLÉMENTS : Toujours concernant cette notion de vérité, vous écrivez que la lutte contre le terrorisme ne doit pas être une lutte contre la pauvreté, mais une lutte pour la vérité. Vous vous élevez contre une certaine sociologie de gauche qui, face à la vague actuelle du terrorisme, voudrait tout expliquer par la précarité de ceux qui s'y livrent. En quoi cette grille de lecture est-elle inopérante ?

ANDRÉ PERRIN. Je la crois fautive parce

qu'elle est invalidée par les faits. On a depuis longtemps remarqué que, s'il y avait une relation mécanique entre terrorisme et pauvreté, c'est l'Afrique subsaharienne qui aurait dû fournir depuis des décennies les gros bataillons du terrorisme. Le terrorisme européen des « années de plomb », celui d'Action Directe, celui de la Bande à Baader, celui des Brigades Rouges, n'était pas un terrorisme de prolétaires, mais de bourgeois. Ben Laden était un milliardaire et les pirates de l'air du World Trade Center étaient issus de la classe moyenne instruite. Les auteurs des attentats manqués de Londres et de Glasgow, en 2007, étaient pour la plupart des médecins. Toutes les études et enquêtes sur la sociologie du terrorisme, celles de Scott Atram, de James Piazza, d'Alan Krueger, etc., convergent pour montrer que les terroristes se recrutent dans des populations dont le niveau socio-économique et le niveau d'instruction sont supérieurs à la moyenne. En France, Farhad Khosrokhavar a mis en évidence que ce sont aujourd'hui de plus en plus de jeunes des classes moyennes et aussi des jeunes filles de bonne famille qui sont recrutés.

Quant à Dounia Bouzar qui dirige le Centre de prévention sur les dérives sectaires liées à l'islam, elle estime que 70 % des jeunes gens dont elle s'occupe sont issus des classes moyennes et 10 % des classes supérieures. Bien entendu, on recrute aussi des terroristes dans des populations touchées par la précarité, mais outre que c'est l'exception plus que la règle, la précarité n'explique pas grand-chose précisément parce qu'elle explique à peu près tout : la délinquance et la criminalité de droit commun, les violences homophobes de *skinheads*, ou encore le vote en faveur de partis politiques populistes et xénophobes. Mais qu'est-ce qui explique qu'un précaire s'oriente vers le terrorisme plutôt que vers le vol de mobylette ou le braquage de banque ? Il ne faut pas sous-estimer la part de l'endoctrinement de type sectaire et de la diffusion de théories du complot sur l'Internet. Cela ne signifie évidemment pas qu'il ne faut pas lutter contre la pauvreté, mais il y a suffisamment de bonnes raisons de le faire pour ne pas s'en donner de mauvaises qui ont seulement pour effet de nous aveugler sur les vraies causes du fléau que nous voulons combattre. ▀

André Perrin, *Scènes de la vie intellectuelle en France. L'intimidation contre le débat*, L'Artilleur, éditions du Toucan, 240 p., 20 €.